ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Clendenin Bros vs Maher et Duquesnay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, James E Maher, dans et à la succession de John et John W. Maher, et numérotés 61 940 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sujet à l'usufruit de Mme Mary Maher, veuve en communauté et usufruitière, la propriété foncière ci-après décrite étant inventoriée dans ladite succession, son intérêt étant un dixième indivis de ladite succession.

1° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 389, borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato; ledit lot désigné par le No 5 et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Liberté sur cent douze pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Clio et Erato, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Liberté sur quatre-vingt-un pieds de profondeur.

3° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Clio sur cent quatre-huit pieds quatre pouces trois lignes de profondeur.

4° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Erato et Clio; ledit lot est désigné par le No 6 et mesure vingt-cinq pieds quatre pouces cinq lignes de face à la rue Freret sur cent vingt-six pieds sept pouces deux lignes de profondeur.

Saisi: dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour les plaignants.
7 juin—7 13 20 27—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Christopher Sistes vs W. J. Commerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,790—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes du défendeur William J. Commerford résultant de ou provenant de l'ordonnance No 1161 nouvelles series du Conseil, adoptée le 18 mars 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Ben. Ory, et Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
31 mai—31—juin 4 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 4620 rue Chestnut, entre les rues Cadiz et Valence.

Teutonia Loan and Building Company vs L. Boudreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,470—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juillet 1902, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadiz et Valence, connu comme lot 13 dudit Ilet et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District,

Connue comme le vieux No 226 et le nouveau No 761 de la rue Franklin, entre les rues Juliet et Gired.

The Smith Bros Co., Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'Ilet No 328 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'Ilet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et le lot No 18 mesurant vingt huit pieds de face à la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots, et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Florance et Rosen, avocats pour la plaignante
10 mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny (l'arrière rue étant Lafayette.)

Albert Georgette vs J. P. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Derbigny et Claiborne, et mesurant vingt cinq pieds sept pouces de face à la rue Cypress sur quarante et un pieds sept pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est la moitié la plus près de la rue Cypress du lot de terre désigné par le No Neuf, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer le trois janvier 1845 et déposé pour référence au bureau de A. Chlapella, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant
10 mai—10 16 23 30—juin 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,891—Division B—Attendu que Frank Zengel administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Meyers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham avocats
4 juin—4 8 13

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couverte en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1902 et signé le 13 mai 1902, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., le dit comté d'Amite, décrite comme suit: Commençant à un piquet sept 80|100 chaines Nord 4 1|20 à l'Ouest du quart de la section de l'encoignure de la limite Sud de la section trente-quatre, courant de là au Sud 350 Est quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Nord 550 Est quatre 78|100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Sud 550 Ouest quatre 78|100 chaines au morceau du commencement contenant deux acres, et le tout étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est.

2° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., ledit comté d'Amite, décrit comme suit: commençant à un piquet sept 80|100 chaines Nord 4 1|20 Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, courant de là trente cinq degrés (35) Est quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Nord 55 Est quatre 78|100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Sud 550 Ouest quatre 78|100 chaines à l'endroit du commencement, contenant deux acres et étant dans la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, dans le comté et Etat ci-dessus.

3° Une certaine étendue ou morceau de terre, située dans la ville de Gloster, Miss., ledit comté d'Amite, et décrite par mètres et limites comme suit: Commençant à un piquet sur la briqueterie de John Graves. Le lot deux 85-100 chaines sud, 550 Est de son encoignure nord-ouest, et courant de là au nord 350 est huit 50-100 chaines à un piquet de là au nord 820 est sept 50-100 chaines à un piqué, de là au sud 40 30' vingt deux soixante quinze-100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 52|100 chaines à un piquet de là au Nord 550 Ouest huit 8|100 chaines à un morceau du commencement contenant 15 8|100 acres plus ou moins et étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est, ensemble avec tous les privilèges à cela appartenant.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant Edgar M. Cahn, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats du receveur.
18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,875—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Douane, Ramparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un lieu borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Payne and Joubert et als vs Gardner Motor Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,395—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 juin—4 8 13

Succession de Henry J. Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 62,174— Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. G. Doescher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.
29 mai—29—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue du Rempart entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et Liberté.

Trois cottages doubles en bon de bon rapport couverts en ardoises. No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfarré et Lavenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

la rue Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et la rue Minor William O'Meagher

No 67,359—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. h. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ramparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Ramparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Ramparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Souiat, notaire le 26 avril 1878, acquire par Mary E O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transfers 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, connue comme 1816-1818 rue St. Remparts, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant; en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 à la rue Euphrosine sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts 184, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises connus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rues Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. E. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 9 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, et connue comme No 1021 rue Annonciation, contenant au rez de chaussée magasin et 2 chambres; un 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
11 mai—11 17 18 26—juin 1 8 11 12

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement Payant.

No 1206 rue St Philippe, près de la rue St Claude.

Dans l'affaire de la succession de Marie F. Ducongé, femme décédée de Jos Brand.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 67,559.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 7 mai 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 10 juin, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 138 borné par les rues St Claude Liberté (autrefois Tremé), Dumaine et St Philippe, lequel lot forme partie du lot cinq de l'ilet 49 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, daté le 8 et 11 1822, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas ancien notaire en cette ville, le 16 novembre 1822, et mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur ou plus ou moins.

Les améliorations No 1206 rue St Philippe consistent en un cottage simple contenant galerie sur le côté, trois chambres et deux cabinets; dans le fond il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galerie sur le devant et quatre chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets à un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1902 et devant faire un dépôt de vingt pour cent comptant pour lier la vente
10 mai—10 18 25—juin 1 10

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée inutilement et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" ayant tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster de là à angle droit à la rue Prytanis, une distance de 87 pieds 9 pouces 13 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexe à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de la le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement.

Conditions: Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schweitzer, Esq., notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.
24 mai 24 27—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI,

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,

No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,

No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de là s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinth an Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans le lot borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrecit de 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et E. L. Weis, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lue. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite à savoir

La 1|2 O. du 1|4 N. E. 1|4 S. E. de la sec. 5 E. 1|2 du 1|4 S. E. de la sec. 8, 1|2 O. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. de la sec. 20; la 1|2 N. du 1|4 N. O. sec. 28; la 1|2 E. de la sec. 29 1|2 N. du 1|4 N. E. sec. 32; le 1|4 S. O. de la sec. 21; le 1|4 S. O du 1|4 S. O. de la sec. 10; la 1|2 O. de la 1|2 O. de la sec. 15; le 1|4 N. O. du 1|4 N. O de la sec. 22; la 1|2 E. du 1|4 N. O. 1|4 S. O. du 1|4 N. O. de la Sec. 21—la 1|2 N. du 1|4 N. O. et 1|4 S. E. du 1|4 N. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. O. de la Sec. 31 T. 19, N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Succession de A. L. Hasting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,233—Division A—Attendu que Bernard J. Heimké a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. L. Hasting, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Theo Cotsodo, avocat
3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique.

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, reliée de la banquette et contenant au rez de chaussée large veranda sur la façade, vestibule, grandes salons double, salle manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc, au premier étage contenant vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond, dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, le gaz partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps.

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus bien définie comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 178 (autrefois 11 et No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) ou ne sont les rues Cheneuil, Calliope, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 2 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—Un plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentés par des billets portant intérêt à 8 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transfert la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1902, et toutes les causes usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent au moment de de l'adjudication

Acte de vente pardevant William A. Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Hudson, avocat
24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages, 1144 rue Annonciation.

Dans l'ilet des rues Erato et St-Thomas.

Succession de Annie Ryan.

No 66,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J